



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BRIANCE · COMBADE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à dix-huit heures trente, le CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Jane Limousin sous la Présidence de M. Yves LE GOUFFE, Président.

Date de convocation des membres du Conseil : 28 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres votants : 22

Etai~~ent~~ présents (19) : BOURLIATAUD Isabelle, CHANGION Daniel, COUEGNAS David, DAUDE Dominique, DEBLOIS Marie-Noëlle, DIDIERRE Jean-Gérard, FORESTIER Joël, FOUR Franck, JEANDILLOU Corinne, LAFARGE Monique, LAUBARY Dominique, LEGOUFFE Yves, MATINAUD Gilles, RAIGNE Philippe, LAVAUD Henri, SERRUT Valérie, WAMPACH Joe, DECUYPER Micheline, LAFARGE Didier.

Pouvoirs (3) : RIVET Françoise à FOUR Franck, MONZAUGE Christian à BOURLIATAUD Isabelle, SAUTOUR Jean-Claude à RAIGNE Philippe.

Absents excusés (3) : RIVET Françoise, MONZAUGE Christian, SAUTOUR Jean-Claude.

Absents (3) : BLANQUET Géraldine, BROUSSE Didier, LEYGNAC Roland,

Secrétaires de séance : Monique LAFARGE et Dominique DAUDE

Délibération n° 2023- 78 : Ouverture des crédits d'investissement 2024 sur le budget général et les budgets annexes

Monsieur le Président expose que, pour permettre l'exécution avant le vote du budget primitif 2024 de certaines dépenses d'investissement qui seraient nécessaires, en plus des « Restes à Réaliser », il conviendrait d'appliquer les modalités prévues à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit une autorisation de dépense correspondant au maximum au quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette soit :

Budget général 2023		Ouverture d'investissement 2024 maximum	Ouverture de crédits proposés au conseil communautaire
CHAP. 20	41 027,96 €	10 256,99 €	10 000,00 €
CHAP. 204	119 839 €	29 959,75 €	29 000,00 €
CHAP.21	20 000€	5 000,00 €	5 000,00 €
CHAP. 23	10 000 €	2 500€	2 500 €
TOTAL	190866,96€	47716,74 €	46500 €

Accusé de réception en préfecture
05/09/2023 09:33:38-20231211-2023-78-DE
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Budget Annexe Assainissement collectif 2023		Ouverture d'investissement 2024 maximum	<i>Ouverture de crédits proposés au conseil communautaire</i>
CHAP. 20	61 480€	15 370,00 €	15 370,00 €
CHAP.21	184 876,41 €	46 219,10 €	46 200,00 €
TOTAL	246356,41	61589,1 €	61570 €
Budget Annexe Immeubles locatifs 2023		Ouverture d'investissement 2024 maximum	<i>Ouverture de crédits proposés au conseil communautaire</i>
CHAP. 20	3 204,06 €	801,01 €	800,00 €
CHAP. 21	6 500,00 €	1 625,00 €	1 600,00 €
TOTAL	9 704,06 €	2 426,01 €	2 400,00 €

Budget Annexe Office de Tourisme 2023		Ouverture d'investissement 2024 maximum	<i>Ouverture de crédits proposés au conseil communautaire</i>
CHAP. 20	3 658 €	914 €	914 €
CHAP. 21	5000,00 €	1250,00 €	1200,00 €
TOTAL	8658 €	2164€	2114 €

Budget Annexe eau potable 2023		Ouverture d'investissement 2024 maximum	<i>Ouverture de crédits proposés au conseil communautaire</i>
CHAP. 20	60 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
CHAP.21	29 651,87 €	7 412,97 €	7 400,00 €
CHAP23	750 000 €	187 500 €	187 500 €
TOTAL	839651,87	209912,97 €	209900€

Ces montants seront repris en tant que de besoin aux budgets primitifs de 2024.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de :

- D'AUTORISER, les dépenses d'investissement proposées, telles qu'elles sont indiquées ci-dessus, sur l'exercice 2024, avant le voté du budget.

***Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 11 décembre 2023***

***Le Président
Yves LE GOUFFE***

